

# Ville de Lévis Communiqué

**Pour diffusion immédiate**

## **Travaux d'infrastructures Canada-Québec**

### **ANNONCE D'UN INVESTISSEMENT TOTALISANT 523 077 \$ POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RENOVATION A LA MAISON DE LA MUSIQUE BERNARD-BONNIER**

---

**Lévis, le 7 octobre 2002.-** Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a participé ce matin à l'annonce d'importants travaux de rénovation à la Maison de la musique Bernard-Bonnier en compagnie de représentants des gouvernements du Québec et du Canada, partenaires du projet, de même que de nombreux utilisateurs de ce lieu de formation et de pratique de la musique, du chant et de la danse.

Il s'agit d'un investissement de 523 000 \$ dont la Ville de Lévis paiera le tiers, soit 174 300 \$. Dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, les gouvernement fédéral et du Québec verseront chacun le même montant. La députée de Lévis et ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, Mme Linda Goupil a fait l'annonce de la contribution du gouvernement du Québec tandis que le député de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet à la Chambre des communes, monsieur Gilbert Normand, a fait de même pour le gouvernement du Canada.

M. Garon s'est réjoui de cette retombée positive de la collaboration entre les différents paliers de gouvernement. «La Maison de la musique Bernard-Bonnier pourra ainsi donner toute sa mesure en tant que lieu dédié à l'enseignement et à la pratique de la musique, du chant et de la danse, des formes d'expression déjà très populaires à Lévis», a déclaré le maire.

M. Garon a tenu à indiquer que c'est en grande partie à travers la pratique d'activités culturelles, de loisir ou de bénévolat, qui transcendent les frontières des ex-municipalités, que la ville nouvelle va se construire dans l'esprit et le cœur des gens qui l'habitent. Ce processus est déjà bien enclenché, comme en témoigne la croissance importante de la fréquentation des bibliothèques et autres activités culturelles, sportives et de loisir offertes par la ville.

### **Le projet**

Le projet annoncé ce matin vise à adapter l'édifice pour mieux répondre aux besoins auxquels il est désormais destiné, soit l'enseignement, la formation et la diffusion de la musique, du chant et de la danse. Parmi les rénovations, notons que l'insonorisation, l'éclairage et le système de chauffage, seront refaits. On procédera au réaménagement et à l'agrandissement du hall d'entrée et à l'amélioration de la sécurité incendie. Certains locaux seront réaménagés. Ces travaux contribueront à maintenir 26 emplois existants.

« La rénovation de la Maison de la musique Bernard-Bonnier favorisera l'épanouissement d'un équipement culturel déjà bien implanté dans l'environnement exceptionnel que constitue le secteur de l'Église Notre-Dame, reconnue pour son orgue, le Collège de Lévis, la Maison Alphonse-Desjardins et le Carré Déziel », a indiqué M. Garon. Le maire a enfin tenu à souligner le travail et la persévérance des bénévoles et du personnel des organismes qui depuis plusieurs années animent la Maison de la musique Bernard-Bonnier et en ont fait un élément essentiel du paysage culturel de la ville de Lévis.

-30-

Source : Marthe Poulin, conseillère  
Direction des communications  
Tél. : 834-6607